



Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Question Pierre-André Grandgirard

2017-CE-103

Crédit cadre des projets de construction, à Grangeneuve

I. Question

La décision de l'octroi du crédit pour la construction, l'extension et la réaffectation de bâtiments, à Grangeneuve, a été acceptée en mars 2016 par le Grand Conseil. Le comité du club agricole s'inquiète du manque d'informations transmis par le Conseil d'Etat au sujet du développement de ces projets importants pour l'agriculture fribourgeoise.

- > A l'heure actuelle, quel est l'état d'avancement des projets et quelles sont les prochaines échéances relatives à la planification et au début des travaux ?

3 mai 2017

II. Réponse du Conseil d'Etat

Depuis l'approbation du crédit cadre par le Grand Conseil en mars 2016, le Conseil d'Etat a nommé les membres de la commission de bâtisse (COBA) le 30 août 2016. L'étape suivante a consisté dans le choix des mandataires (bureau d'architectes et d'ingénieurs) pour les trois projets de construction, à savoir la nouvelle ferme laitière, la halle agricole polyvalente et la halle de technologie agroalimentaire.

Pour la nouvelle ferme laitière et la halle agricole polyvalente, le Conseil d'Etat a attribué le mandat durant l'automne 2016. Pour la halle de technologie agro-alimentaire, un appel d'offres a été lancé début 2017 et le choix du mandataire a été validé par lors de la première séance de la COBA du 9 juin 2017. Cette première séance de la COBA a également permis de nommer une sous-commission de chantier (SOCOCH) pour chaque objet.

La première séance de la SOCOCH pour la ferme laitière, qui a eu lieu le 26 juin 2017, a eu pour objectif de prendre connaissance de l'avant-projet présenté dans le crédit-cadre validé par le Grand Conseil et de clarifier certaines questions ouvertes. Cette première séance a permis de définir les grandes lignes du projet de ferme laitière qui seront validées lors de la deuxième séance de la COBA du 25 août 2017.

Pour les deux autres objets, les premières séances des SOCOCH respectives auront lieu dans le courant du mois de septembre 2017.

Un calendrier prévisionnel pourra être établi dès que la COBA aura validé les différents cahiers des charges (programme des locaux) à l'attention des mandataires.

La Direction de Grangeneuve et le Service des bâtiments s'engagent à mettre suffisamment de ressources à disposition pour accompagner et soutenir les mandataires choisis, afin de répondre aux attentes multiples et de disposer d'infrastructures modernes et fonctionnelles.

29 août 2017